

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 149 (2004)
Heft: 10

Artikel: Recrutement 2003/2004 : les taux d'aptitude conformes aux attentes
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-346418>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

protection des ambassades et organisations internationales. La demande restera-t-elle encore longtemps aussi élevée ? A mon avis, la réponse est oui. Dans ce cas, il faudra se demander si ce sont les militaires qui doivent continuer à boucher le trou ou

si les moyens civils ne doivent pas être augmentés.

La question des priorités entre les différentes tâches de l'armée devient très importante. Mais ce serait une erreur de se contenter de favoriser les engagements subsidiaires au détriment des en-

gagements internationaux comme au Kosovo, car il s'agit des deux faces d'une même médaille. Il faut donc les examiner conjointement.

(Propos recueillis par Erik Neumann, *L'Express*, 1^{er} juin 2004)

Recrutement 2003/2004: les taux d'aptitude conformes aux attentes

Entre le 6 janvier et le 5 mars 2004, l'armée a recruté 29067 conscrits. Compte tenu du fait que 1233 (4,24%) jeunes citoyennes et citoyens suisses ont vu leur recrutement ajourné, ce sont 27834 conscrits qui ont connu une appréciation définitive. Sur ce total, 18821 (67,62%) ont été déclarés aptes au service militaire et 5484 (19,7%) aptes au service dans la protection civile. Une personne inapte au service militaire n'est pas nécessairement complètement inapte: sur les 9013 conscrits inaptes au service militaire, 5484 (19,7%) étaient aptes au service dans la protection civile; seuls 3529 conscrits (12,68%) étaient inaptes à toute forme de service.

Entre le 6 janvier 2003 et le 5 mars 2004, 154 femmes se sont

présentées volontairement au recrutement. Sur ce nombre, 123 (77,4%) étaient aptes au service et 15 (9,4%) inaptes. 4 (2,5%) ont vu leur recrutement ajourné à une date ultérieure, tandis que 12 (7,5%) ont retiré leur inscription lors du recrutement.

466 conscrits (1,68% des personnes aptes) ont été reconnus aptes avec des restrictions (aptitude différenciée, c'est-à-dire avec des restrictions pour la marche et la capacité à porter et à soulever des charges). Enfin, 116 personnes recrutées (0,42% des conscrits déclarés aptes) étaient inaptes au tir.

Avec le nouveau système de recrutement réparti sur trois jours, introduit en 2003, le pourcentage de pertes durant

l'école de recrues devrait pouvoir être réduit grâce à un examen médical beaucoup plus approfondi. Les premiers chiffres provenant des écoles de recrues de l'Armée XXI suisse semblent confirmer cet espoir. Jusqu'à présent, dans les huit écoles de recrues 2004 ayant fait l'objet d'une évaluation détaillée, on a pu constater que, lors de la visite sanitaire d'entrée, le nombre de recrues qu'il a fallu licencier pour raisons médicales était trois fois moins élevé avec le nouveau système de recrutement qu'avec l'ancien. Un bilan plus précis ne pourra toutefois être fait qu'à la fin de l'école de recrues, lorsque le nombre définitif de recrues inaptes sera connu.